



Ceci est une traduction automatique; [veuillez vous référer à la langue originale](#). La Commission européenne n'assume aucune responsabilité quant à la qualité et la fidélité de cette traduction automatique.

[Informations importantes concernant la traduction automatique](#)

16e sommet UE-Inde: faire progresser notre partenariat stratégique dans les domaines du commerce et de la défense

New Delhi, le 27 janvier 2026

Aujourd'hui, l'Union européenne et l'Inde tiennent leur 16e sommet UE-Inde à New Delhi, ouvrant ainsi un tout nouveau chapitre du partenariat stratégique UE-Inde. La conclusion réussie d'un accord de libre-échange (ALE) UE-Inde et le lancement d'un partenariat UE-Inde en matière de sécurité et de défense soulignent le potentiel et la détermination des deux partenaires à façonner l'un des partenariats déterminants du XXIe siècle.

En tant qu'invités d'honneur, les présidents **von der Leyen** et Costa ont assisté aux célébrations de la 77e Journée de la République de l'Inde, le 26 janvier. C'est la première fois que des dirigeants de l'Union européenne participent à l'événement, soulignant l'approfondissement des relations entre l'UE et l'Inde.

La présidente **von der Leyen** a déclaré: « *Dans ce monde de plus en plus instable, l'Europe choisit la coopération et les partenariats stratégiques. Aujourd'hui, nous avons signé l'accord de libre-échange UE-Inde, la mère de tous les accords commerciaux. Nous ouvrons un marché incroyable pour un commerce sans faille, des investissements et une réduction drastique des droits de douane pour deux milliards de personnes. Et notre partenariat en matière de sécurité et de défense renforcera notre résilience face à toutes les formes de menaces. Aujourd'hui, nous avançons ensemble, attachés à notre partenariat véritablement transformateur.* »

Les présidents **von der Leyen** et Costa marquent **la conclusion de l'accord de libre-échange (ALE) UE-Inde**, l'un des plus grands accords de ce type au monde. L'ALE réduit considérablement les barrières tarifaires et non tarifaires, en réduisant les droits de douane de 4 milliards d'euros pour les exportateurs de toutes tailles et en ouvrant d'importantes possibilités de commerce et d'investissement. À l'heure actuelle, 6 000 entreprises européennes opèrent en Inde, un chiffre qui devrait augmenter dans le cadre du nouvel accord. En combinant un meilleur accès au marché avec des règles claires, simples, prévisibles et applicables, y compris des dispositions solides en matière de développement durable, l'accord soutient des chaînes d'approvisionnement plus intégrées, la diversification des échanges et de nouvelles possibilités d'exportation pour les entreprises indiennes et européennes. Ensemble, l'UE et l'Inde tirent parti de leurs atouts et renforcent leur sécurité économique commune. Un communiqué de presse consacré à l'ALE UE-Inde est disponible [ici](#).

En marge du sommet, la présidente von der Leyen et le Premier ministre Modi participent au tout premier **forum des entreprises UE-Inde, en dialogue avec les chefs d'entreprise afin d'approfondir** l'engagement du secteur privé et de faire progresser les priorités économiques communes.

Le sommet prévoit la signature du **partenariat UE-Inde en matière de sécurité et de défense**. Le partenariat permet une coopération plus étroite et des initiatives conjointes sur des priorités communes telles que la sécurité maritime, la non-prolifération et le désarmement, l'espace, la lutte contre les cybermenaces et les menaces hybrides et la lutte contre le terrorisme. Dans le cadre de ce partenariat, l'UE et l'Inde renforcent la coopération industrielle dans le domaine de la défense et progressent dans l'alignement sur les initiatives en matière de défense.

Les dirigeants lancent les négociations relatives à un **accord sur la sécurité des informations** afin

de permettre l'échange d'informations classifiées, conformément aux intérêts de l'UE et de ses États membres en matière de sécurité, ouvrant la voie à la participation de l'Inde aux initiatives de l'UE en matière de sécurité et de défense, conformément aux cadres fondés sur les traités de l'UE.

L'UE et l'Inde renforcent encore leur collaboration en matière de technologies émergentes et critiques, d'innovation et de recherche, notamment en créant **des pôles d'innovation UE-Inde** et en lançant un **partenariat UE-Inde pour les start-up**. En outre, les dirigeants renouvellent l'accord **de coopération scientifique et technologique UE-Inde** jusqu'en 2030 et lancent des discussions exploratoires sur l'association de l'Inde à **Horizon Europe**, le programme phare de l'UE en matière de recherche et d'innovation.

En outre, un **cadre global de coopération UE-Inde en matière de mobilité**, adopté sous la forme d'un protocole d'accord parallèlement à la finalisation de l'ALE, nous offre une excellente occasion de coopérer pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre, soutenir le développement des compétences et le renforcement des capacités, et travailler sur des cadres de compétences et de qualifications. Ce cadre de coopération facilitera la mobilité des travailleurs qualifiés, des jeunes professionnels et des emplois saisonniers dans les secteurs en pénurie, tout en promouvant la recherche et l'innovation. Il sera également soutenu par un **bureau européen Legal Gateway** en Inde, qui est le premier du genre. L'Office aidera les travailleurs, les étudiants et les chercheurs indiens à découvrir les opportunités en Europe, en commençant par le secteur des TIC dans le but de l'étendre davantage à l'avenir. L'approbation d'un **dialogue UE-Inde de haut niveau sur l'éducation et les compétences** soutient davantage ces objectifs en renforçant la coopération en matière de compétences, de qualifications et de reconnaissance, et en facilitant la circulation des talents.

Lors du sommet, les dirigeants approuvent le **document intitulé «Vers 2030: Programme stratégique global commun UE-Inde»**, qui oriente la coopération en matière de prospérité et de durabilité, de technologie et d'innovation, de sécurité et de défense, de connectivité, de questions mondiales et de coopération interpersonnelle. Il devrait également produire un certain nombre de résultats clés.

Le sommet permet à l'UE et à l'Inde de réaffirmer leur intention d'unir leurs forces pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris et renforcer la coopération sur les questions environnementales, la transition propre, la résilience énergétique et l'économie circulaire, y compris le lancement d'une **task force sur l'hydrogène vert, dans le cadre du partenariat UE-Inde pour une énergie propre et le climat**.

Les dirigeants font également progresser la connectivité de qualité entre l'Europe **et la région indo-pacifique, y compris un corridor et une plateforme de transport maritime vert «Global Gateway» (GGGSCH)**, un atelier régional devant se tenir en Inde en 2026. L'UE et l'Inde encouragent également leur coopération trilatérale dans les pays tiers d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie et du Pacifique afin de faire progresser l'énergie propre, les infrastructures durables, la connectivité numérique et la résilience.

Pour l'avenir, le sommet est suivi, les 6 et 7 février, du **forum Inde-UE, une plateforme de premier plan de l'axe 1.5** réunissant des décideurs politiques de haut niveau, des dirigeants de l'industrie, des experts et des groupes de réflexion des 27 États membres de l'UE et de l'Inde, afin de renforcer la confiance et de favoriser des initiatives concrètes de coopération stratégique.

Contexte

L'Union européenne et l'Inde sont des partenaires stratégiques naturels. La convergence des intérêts en matière de prospérité, de sécurité et de défense, de résilience et de valeurs multilatérales appelle un partenariat plus ambitieux. Un partenariat qui procure des avantages tangibles aux citoyens et façonne les résultats pour les deux parties et leurs régions au sens large, y compris la région indo-pacifique. L'Inde est un partenaire essentiel de l'UE et, ensemble, elle partage la capacité et la responsabilité de préserver l'ordre international fondé sur des règles.

Le 17 septembre 2025, la Commission européenne a dévoilé une **communication conjointe sur un nouveau programme stratégique UE-Inde**, qui définit un programme stratégique global qui approfondit, élargit et coordonne mieux la coopération UE-Inde. En octobre 2025, le Conseil a approuvé la nouvelle stratégie et son objectif de renforcer encore les liens entre l'UE et l'Inde.

Pour plus d'informations

[Déclaration commune](#)

[Programme stratégique global commun](#)

[Déclaration de la présidente von der Leyen](#)

[Fiche d'information sur les relations UE-Inde](#)

[Fiche d'information sur le 16e sommet UE-Inde](#)

IP/26/227

Citation(s):

"Dans ce monde de plus en plus instable, l'Europe choisit la coopération et les partenariats stratégiques. Aujourd'hui, nous avons signé l'accord de libre-échange UE-Inde, la mère de tous les accords commerciaux. Nous ouvrons un marché incroyable pour un commerce sans faille, des investissements et une réduction drastique des droits de douane pour deux milliards de personnes. Et notre partenariat en matière de sécurité et de défense renforcera notre résilience face à toutes les formes de menaces. Aujourd'hui, nous allons de l'avant ensemble, engagés dans notre partenariat véritablement transformateur."
Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne - 27/01/2026

Personnes de contact pour la presse:

[Paula PINHO](#) (+32 2 29 20815)

[Olof GILL](#) (+32 2 29 65966)

[Anouar EL ANOUNI](#) (+32 2 29 13580)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)

Autres médias

 [Visit of Ursula von der Leyen, President of the European Commission, to India](#)